



Agriculture et Développement  
Rural Durables

PROJET POUR DES POLITIQUES DE MONTAGNE

## Projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne

### *Cadre pour une évaluation rapide des politiques d'ARD en régions de montagne*

#### Le projet ARD-M et les évaluations des politiques d'ARD-M

Le projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne (ARD-M), en conformité avec son objectif de **"renforcer les moyens d'existence des populations de montagne par de meilleures politiques en matière d'agriculture et de développement rural durables"**, élabore et met en œuvre un cadre pour une évaluation rapide des politiques d'ARD dans les régions de montagne.

L'objectif général est de favoriser **une meilleure compréhension des points forts et des points faibles des diverses politiques liées à l'ARD en régions de montagne.**

**Compte tenu des caractéristiques spécifiques** des zones de montagne, ces évaluations visent à aider à mieux comprendre comment le cadre ARD peut s'appliquer aux régions de montagne et à analyser les types de **politiques, d'institutions et de processus** nécessaires pour mettre en œuvre une démarche d'ARD dans les zones de montagne, tout en valorisant **les avantages comparatifs** des montagnes pour un développement durable.

#### Résultats attendus

Ces évaluations ont pour but de fournir des références communes pour faciliter les **comparaisons entre régions**:

- **identification des problématiques et des questions prioritaires** auxquelles une région est confrontée ;
- **évaluation globale des points forts et des points faibles** des politiques d'ARD-M, en vérifiant que les politiques examinées abordent de façon équilibrée les questions sociales, économiques et environnementales ;
- **recommandations d'ordre général** sur les améliorations à apporter dans les politiques, les processus et les institutions associés à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques ;
- **propositions d'actions concrètes de suivi** qui prennent en compte les demandes formulées dans la région évaluée.

## Cibles

**Praticiens et formateurs de niveau intermédiaire** impliqués dans la formulation, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques ADRD-M, issus:

- **des gouvernements**, aux niveaux national et décentralisé (ministères de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des finances ...),
- **des organisations de la société civile**, s'agissant notamment des autorités locales.

## Approche

Le but de ce cadre est de proposer **quelques lignes directrices et références de base** destinées à faciliter les évaluations des politiques d'ADRD-M.

L'ADRD supposant une intégration intersectorielle des politiques, le but des évaluations n'est pas de procéder une analyse en profondeur des politiques dans un secteur spécifique, mais plutôt d'aller vers une **compréhension globale et intersectorielle** des points forts et des points faibles de l'ensemble des politiques liées à l'ADRD.

Les évaluations – qui doivent être entreprises dans une période de temps limité – constituent un exercice de réflexion destiné à identifier les **principaux éléments d'un diagnostic** des points forts et des points faibles actuels des politiques d'ADRD-M.

Dans la mesure où les succès et les échecs des politiques ne dépendent pas seulement de leurs contenus, mais aussi du contexte dans lequel elles ont été élaborées et mises en oeuvre, les évaluations des politiques ADRD-M doivent **s'appuyer sur un examen approfondi des processus et institutions** associés à leur formulation, leur mise en oeuvre et leur évaluation.

### *Quelques outils pour un processus participatif:*

Les évaluations sont essentiellement de nature qualitative. En conséquence, **les analyses bibliographiques et les entretiens** constituent les principaux outils des évaluations. Ils sont conduits de **façon itérative**, mobilisant des informateurs clés provenant à la fois des **gouvernements et de la société civile**, dans différents secteurs liés à l'ADRD.

Les ateliers multi acteurs mis en place aux niveaux décentralisé et/ou national représentent un outil extrêmement important pour recueillir l'information et les opinions des uns et des autres sur le degré de réussite des politiques sur le terrain, afin d'apporter un éclairage sur les points forts et les points faibles des processus associés à la formulation, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques ADRD-M, ainsi que sur la façon dont les diverses institutions impliquées interagissent.

### *Principales étapes:*

#### **1. Informations de base sur le pays étudié**

Décrit les problèmes auxquels l'agriculture et le développement rural font face dans le pays, notamment les **questions problématiques ou prioritaires** et le **rôle et l'importance des montagnes et de leurs spécificités** (c'est-à-dire les potentiels, contraintes et diversités).

#### **2. Choix d'un point d'entrée pour les évaluations des politiques d'ADRD-M**

Ces points d'entrée porteront de préférence sur **les problématiques ou les questions prioritaires** auxquelles les régions sont confrontées et devront être choisis **en concertation avec les acteurs**.

### **3. Profil de la structure de gouvernance et des dispositifs institutionnels en matière de politiques d'ADRD-M**

Procure un aperçu général des systèmes de gouvernance et des dispositifs institutionnels qui régissent les politiques d'ADRD-M dans le pays.

- Brève description de l'histoire politique et du système de gouvernance
- Principaux ministères responsables pour les politiques d'ADRD-M, leurs rôles et les interactions à divers niveaux de gouvernance.
- Identification des principales organisations de la société civile impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ADRD-M.

### **4. Identification des cadres et des politiques existantes en matière de développement durable et d'ADRD dans les régions de montagne**

Fournit un aperçu général des stratégies et politiques qui influent sur l'ADRD dans les régions de montagne, c'est-à-dire:

- Les cadres et stratégies politiques existants en matière de développement durable et d'ADRD-M.
- Les principales politiques économiques, sociales, environnementales et institutionnelles liées au point d'entrée de l'analyse.

### **5. Impact des politiques d'ADRD dans les zones de montagne du pays**

Evaluation des politiques associées à un point d'entrée ainsi que des autres politiques économiques, sociales, environnementales et à caractère institutionnel pertinentes qui affectent directement ou indirectement le point d'entrée étudié.

- Quels sont les **objectifs des politiques** étudiées et abordent-elle les questions auxquelles le pays est confronté aux niveaux national, régional et local, en prenant en compte les **spécificités des montagnes** et les liens entre les plaines et les montagnes ?
- Quels types d'impacts, positifs ou négatifs, les politiques étudiées ont-elles sur l'ADRD ? c'est-à-dire : Quelles sont les opinions des acteurs sur la pertinence des politiques ? Pensent-ils qu'elles sont efficaces et pour quelles raisons ? Existe-t-il des contradictions entre les politiques ?
- Les politiques existantes **génèrent-elles des inéquités** ?

### **6. Impact des processus institutionnels et politiques existants sur les politiques d'ADRD dans les régions de montagne**

Permet de comprendre l'influence des institutions et des processus de formulation et de mise en œuvre des politiques actuelles sur les impacts (positifs et négatifs) identifiés au cours de l'étape 5.

- Quelles sont les forces et les faiblesses des institutions responsables aux niveaux national, régional et local de la formulation et de la mise en œuvre des politiques d'ADRD-M ?
- Quels types d'effets les processus de formulation et de mise en place des politiques (politiques, participatifs, dispositifs institutionnels, procédures de gestion des connaissances et processus de mobilisation financière) ont eu sur l'efficacité et/ou l'échec des politiques d'ADRD dans les zones de montagne ?
- Les politiques prennent-elles en compte les spécificités des montagnes au cours des processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi ou d'évaluation ? Si non, pourquoi ?

### **7. Synthèse des résultats, recommandations et propositions pour des activités de suivi (analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces – AFOM, par exemple).**

## Références

L'élaboration de ce cadre s'est largement appuyé sur les travaux entrepris par:

- **la FAO**, s'agissant des questions politiques liées à l'ARD (comme les directives pour l'intégration de l'agriculture et du développement rural durables dans les politiques agricoles. Agricultural policy and economic development series 4, rédigées par Hardaker, J. Brian, Rome: FAO. <http://www.fao.org/docrep/w7541E/w7541e00.htm>)
- **l'OCDE** - Comité d'assistance au développement: OCDE CAD. – 2001 – Les directives du Comité d'assistance au développement: stratégies de développement durable, Paris: [http://www.oecd.org/document/40/0,2340,fr\\_2649\\_201185\\_2670312\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/40/0,2340,fr_2649_201185_2670312_1_1_1_1,00.html));
- **Le département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA)** à travers l'élaboration de directives pour le développement de stratégies nationales de développement durable: gérer le développement durable pour le nouveau millénaire. Document de travail n° 13 (DESA/DSD/PC2/BP13). [http://www.un.org/esa/sustdev/publications/nsds\\_guidance.pdf](http://www.un.org/esa/sustdev/publications/nsds_guidance.pdf).

## Pour plus d'informations

- **Contactez l'équipe du projet ARD-M:** M. Takashi Takahatake (takashi.takahatake@fao.org)
- **Consultez le site du projet ARD-M:** <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/home/index.html/>